SOLITAIRE
xer, méd. prat., à Glaris. Vous expulsion complète du ver soli- te) en deux heures, après que ivers autres remèdes sans aucun os-Dœrfli, févr. 1887. H. Grasser. préparatoire! Aucun dérange- onnel! [576

prairie-papeterie
res en caoutchouc
les MOREL, à Bulle.

DEMIERRE
-chirurgien-dentiste,
à BULLE [514
au-d'Œx le 11 et 12 nov.

mi-prix ordinaire,
de papiers à écrire, soit :
apeterie à 2 fr.
Prix ord. du mag.
boîte Fr. — 40
pier de poste » 2 —
petit et grand format » 1 —
er de meilleure qualité » — 30
lume et 1 crayon » — 20
e noire de chancellerie » — 30
à 2 fr. au lieu de Fr. 4 20
p., 17 fr.; 5 pap., 9 fr.
mmander une papeterie à 2 fr.
vous plaît, le montant en tim- on remboursement.
iederhæuser, papeterie, Granges (Soleure).

ERIE ÉMILE LENZ A BULLE :
actures,
s en parchemin, etc.
des plus modérés.
PPES COMMERCIALES
de la raison sociale, depuis 5 fr. le mille.
IER A LETTRES
rmat, depuis 10 c. les 3 cahiers.

nt universel
DE CIMENT PLUSS-STAUFER, à Oftringen.
dans chaque ménage pour vaisselle ou n'importe quels oit en verre, porcelaine, bois - Pas de couture. — Surpasse te en ce genre.
n : 60 cent.; forte remise en 12 flacons.
district de la Gruyère à l'im- LENZ, à Bulle.

angez les anciennes indica- noircies de vos baromètres!! primerie de ce journal à 10 c. bon papier blanc.

édicament
pour
vaches à devenir pleines,
préparé par
térinaire, Baden (Suisse).
IX : 1 fr. 50. [418

eau verrat,
s et de couleur jaune, est à s éleveurs chez ULDRY, route le. [583

nde pour Nouvel-An : Un *apprenti - maré-* s favorables.
bureau du journal. [581

Au centre de la ville de Bulle, *deux grands locaux*, e magasins ou de bureaux, r de suite et l'autre pour le
notaire FAVRE, à Bulle. [405

cieur, bien exercé à l'ai- guisage, cherche à ou pour Nouvel-An. Il pren- ierie à son compte.
ureau du journal. [555

Imprimerie Emile Lenz.

SIXIÈME ANNÉE. **N° 46.** En avant la Grue! SAMEDI 12 novembre 1887.

# LA GRUYÈRE

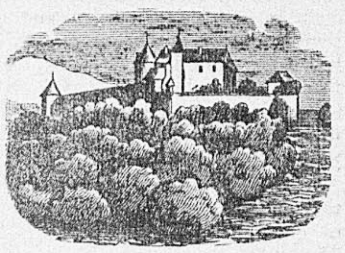

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50
» » 6 mois, » 2 —
Pour l'Etranger le port en sus, payable d'avance.
Prix du numéro : 10 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton. 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent, la ligne ou son espace.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 11 novembre 1887.

## Effronterie.

Ce n'est pas l'audace qui manque à nos libertards! Du jour au lendemain, ils jettent un masque pour en prendre un autre, sans plus s'inquiéter de ce qu'ils ont dit la veille que de l'Ancien Testament.

Il n'y a là rien d'étonnant! Ils ont déjà réalisé tellement de choses stupéfiantes, tenté sur notre bon peuple fribourgeois tellement d'expériences qui auraient misérablement avorté ailleurs, que rien ne les arrête et qu'ils osent tout!

Pendant des semaines, ils ont fait vibrer toutes les cordes politiques et religieuses, proclamé nos institutions politiques, la religion en danger, pour faire nommer leurs candidats au Conseil national. Leurs journaux n'ont pas cessé d'attirer les hommes politiques, d'exciter les citoyens les uns contre les autres. Aujourd'hui, le tour est joué, on arbore à nouveau le drapeau pacifique de la justice sociale et il y a des gens qui s'y laisseront prendre!

C'est la *Liberté* de mardi dernier qui nous inspire ces réflexions.

« Le bon sens public, dit le pieux journal, se rend compte de l'inanité des luttes de parti. On en est las au-dessus de ce qu'il est possible d'imaginer... Il faut en finir avec cette stérile guerre de parti qui, politiquement, ne mène à rien et, économiquement, entretient des ferments de discorde, désastreux pour le bien-être de la population.

» Si les politiciens veulent la continuation des luttes qui les font vivre, ceux qui ne sont pas de leur étroite école n'en veulent plus, parce qu'ils en meurent. »

Combien nous applaudissons à ces belles paroles! Que c'est bien dit, mais quelle différence entre les paroles et les actes! Quelle audacieuse effronterie ne faut-il pas pour oser écrire ainsi à dix jours des dernières élections nationales!

Oui, notre pays meurt de politique et l'esprit de parti, la rage de mettre partout et de faire partout et toujours de la politique entravent tout progrès économique sérieux.

Mais à qui la faute? Pourquoi nos libertards, qui parlent si bien, ne donnent-ils pas l'exemple et, passant des paroles aux actes, ne cherchent-ils pas à faire régner dans le canton la justice politique et sociale? Nous nous souvenons d'un temps où, en dehors des périodes électorales, on ne faisait guère de politique et où conservateurs, libéraux et radicaux travaillaient en commun à la prospérité de la patrie fribourgeoise. C'est grâce à cela que nous avons construit nos chemins de fer et nos routes, fondé mainte utile institution à Fribourg et dans le canton.

Hélas! ce temps est bien loin de nous! Alors, les tépelets n'existaient pas encore. Ils sont venus et tout a été changé, et la politique s'est glissé epartout et a fini par tout dominer.

Elle règne aujourd'hui en maîtresse et chaque fois que des gens de bonne volonté veulent la reléguer à l'arrière-plan, quels sont ceux qui entravent leurs efforts? Les tépelets.

La *justice* est livrée à la politique, sur dix juges qu'on nomme, neuf doivent leur nomination uniquement aux services électoraux qu'ils peuvent rendre ou ont rendus.

L'*administration* est logée à la même enseigne, nous en avons recueilli naguère l'aveu d'un de nos chefs libertards; nous ne faisons plus, disait-il, que de l'administration électorale.

L'*instruction publique*, cette branche de l'activité de l'Etat, dont le seul but devrait être de former de bons chrétiens et de bons citoyens, est traitée de la même manière. Qu'on en demande des nouvelles au Vully et à Fribourg!

L'*industrie* souffre du même mal. Si l'on tente une entreprise industrielle quelconque avec l'appui de l'argent des adversaires politiques, ce n'est qu'en vue de l'asservir à des buts électoraux. Qu'on le demande aux ouvriers de l'*Industrielle* à Fribourg qui ont dû renoncer à tout leur passé et se ravaler au rôle de courtiers d'un parti qu'ils conspuaient naguère pour obtenir du travail.

Il n'y a pas longtemps qu'à cette même place nous faisions appel à la concorde et à la paix. Comment nous a-t-on répondu? Point de paix tant que vous ne ramperez pas à nos pieds et ne vous soumettrez pas sans murmure au joug honteux que nous faisons peser sur la majorité du peuple fribourgeois. Quand on commande sans conteste sur tout un canton, opprime sans trêve ni merci ses adversaires politiques, ne sait faire que de la justice, de l'administration, de l'instruction et de l'industrie politiques et électorales, il faut une rare effronterie pour oser se plaindre du rôle absurde, exorbitant que la politique joue dans le pays et chercher à en rejeter la faute sur ses adversaires.

Ayez au moins le courage de vos actes, ô tépelets! et osez assumer la responsabilité du système que vous avez implanté dans notre canton. Vous êtes les maîtres, il ne tient qu'à vous de faire rentrer dans ses digues le torrent de la politique qui inonde et ravage tout. Si vous ne le faites pas, c'est que vous n'êtes que de ces politiciens que les luttes des partis font seules vivre.

## Nouvelles suisses.

*Exposition universelle.* — Le département fédéral du commerce a fait remettre au comité central de la Société industrielle et commerciale un certain nombre d'exemplaires du règlement fédéral de l'Exposition universelle qui aura lieu à Paris en 1889. Ces exemplaires seront envoyés aux personnes qui en feront la demande au secrétariat de la Société industrielle et commerciale (Zurich, Börsengebäude).

**Berne.** — On ne s'entretient à Gessenay que de l'affaire de Fleuti, greffier de la préfecture du district de Gessenay, qui a détourné des sommes s'élevant à plus de cent mille francs. Un grand nombre de personnes qui se trouvaient en relations d'affaires avec

---

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 1

## Les suites d'une distraction

PAR

LÉON DE TINSEAU

Un soir de l'hiver dernier, je faisais les cent pas sur le trottoir de la gare de P.-L.-M., en attendant le départ du rapide de sept heures quinze.

Une main me frappe sur l'épaule; je me retourne : c'était mon ami Jacques.

— Où vas-tu?

— A Nice.

— Moi aussi; ma femme y est.

— Parfait! nous allons voyager ensemble.

Nous continuons à nous promener sur le quai tout en causant. Comme nous passions devant le wagon-poste, réuni à son fourgon d'allège par ce singulier corridor à soufflets, qui ressemble à un accordéon, je dis à Jacques :

— En voilà un métier! Dans quel état ces malheureux employés des postes doivent-ils être quand ils arrivent à Marseille!

— Oui, répondit Jacques, on est passablement moulu. Je peux en parler par expérience. J'ai fait deux cents lieues une fois, là-dedans.

— Toi, tu as voyagé dans le wagon-poste? Et pour quoi faire?

— Je vais te le dire. C'est une drôle d'histoire, qui est un peu celle de mon mariage.

Nous nous installâmes dans notre coupé, car la cloche sonnait, et Jacques me raconta ce qui suit :

— A cette époque, une certaine comtesse blonde que tu connais, — car je te soupçonne de lui avoir fait la cour aussi, mon gaillard, — était veuve depuis deux ans, et il commençait à être question, fortement question même, de remariage avec moi.

» Au moment de mon histoire, c'était en automne, la comtesse se trouvait dans son habitation du Var. Nous nous écrivions à peu près tous les jours : moi, pour lui dire que je l'adorais; elle, pour occuper ses journées un peu longues et pour me donner des commissions, car j'étais alors à Paris. En même temps, — que celui qui n'a pas fait de même me jette la première pierre, — j'entretenais, ou plutôt j'aidais à mourir doucement une autre correspondance amoureuse, mais d'un genre moins sérieux. Celle-là n'était pas comtesse; elle était brune, elle habitait la Normandie, et nous arrivions à la période où c'était elle qui me parlait de son adoration. Pauvre Louise! Sur un seul point, elle ressemblait à la comtesse : sa manie de m'accabler de commissions.

» Un matin, — du diable si je m'attendais à partir pour le Midi, ce jour-là! — on m'apporte dans mon lit deux lettres et deux listes de commissions. Heureusement, tout pouvait se faire au Louvre. Je me lève, je déjeune, je prépare mes réponses : l'une brûlante, pour la comtesse; l'autre calme et réfrigérante pour Louise, et me voilà parti pour le Louvre. Je choisis les échantillons demandés, je les mets dans les enveloppes restées ouvertes, je ferme les enveloppes, je mets le tout dans ma poche, et comme je sortais du grand bazar, je tombe sur Maxime qui se rendait au bois dans son buggy. Il me prend avec lui, commence à me raconter ses farces habituelles, et j'allais oublier mes lettres quand la lanterne bleue du coin de la rue de Marignan vient heureusement me rafraîchir la mémoire.

» Je fais arrêter, je descends, j'achète des timbres, je jette l'épître de la comtesse à la boîte et, en collant le timbre sur l'autre, je crois sentir des échantillons de drap, au lieu des échantillons de soie qu'elle devait contenir. Une sueur froide me saisit; j'ouvre l'enveloppe... Mon cher, je m'étais trompé! Ma lettre pour Louise allait dans le Var et, dame! c'était la rupture de mon mariage, tout simplement.

» Il n'y avait pas à balancer; je dis à Maxime de continuer tout seul sa promenade et j'entre au bureau pour réparer mon étourderie. Ah! bien oui! tu crois que ça se fait aussi simplement! On me regarde de travers; on me pose des questions pour me gratifier d'un sermon sur l'inconvénient d'être distrait. Bref, tu sais que je ne suis pas patient : je me fâche et je les envoie tous promener.

» Alors, je me souviens d'un camarade qui a une situation importante aux postes. Je saute dans un fiacre et je me fais mener rue de Grenelle. Mon ami était rue Jean-Jacques Rousseau, pour une question d'aménagement du nouvel hôtel. Je cours rue Jean-Jacques. Il faut une demi-heure pour trouver

le dit Fleuti sont ruinées du coup. Cet individu jouissait de la confiance générale et son crédit était grand dans la contrée. Un beau matin, on apprit qu'un reviseur avait découvert un faux de 20,000 fr. dans les papiers de la préfecture. Le lendemain, Fleuti franchissait le Pillon, passait en Savoie, disparaissait sans laisser de trace. Le Conseil Exécutif a décidé de demander un juge d'instruction extraordinaire pour cette affaire.

— La gare de Thoune a expédié dans le mois d'octobre 57 wagons de fruits à 100 quintaux par wagon, ce qui représente, à 10 fr. le quintal, une valeur de 57,000 fr.

— Les bouchers de Bienne ont fait comme ceux de Genève et réduit le prix de la viande de bœuf de 70 à 60 centimes.

— Dans une séance, les ouvriers bernois se sont déclarés satisfaits du résultat des élections du 30 octobre, leurs candidats ayant réuni facilement 1000 voix. Ils ont pris des décisions destinées à faciliter l'entrée dans l'association et résolu de créer à Berne un journal socialiste.

— Dans le scrutin de ballottage pour l'élection de deux députés au Conseil national, dans la Haute-Argovie, M. Burkhalter, préfet, candidat conservateur, est élu contre M. Schmid, député sortant.

Il y a ballottage entre M. Egli-Reinmann, candidat conservateur, et M. le major Gugelmann, député sortant. Le premier a obtenu 4917 voix, le second 4811.

**St-Gall.**— On fait des essais pour renflouer la *Ville de Lindau*, sombrée dans le lac de Constance. Le premier essai a raté. Une poutre en fer passée sous le navire et destinée à le soutenir pendant l'opération s'est fendue sous le poids et devra être remplacée.

**Thurgovie.** —Une bande de salutistes a fait son apparition à Arbon, au grand mécontentement de la population. Quelques tumultes ont déjà eu lieu entre les sectaires et plusieurs habitants d'Arbon. La *Gazette de Thurgovie* espère que le gouvernement prendra de promptes mesures pour interdire toute manifestation publique aux « soldats du salut. »

**Tessin.** — A Bellinzone, un jeune couple venu de Milan occupait depuis quelques minutes seulement la chambre d'un hôtel d'Airolo, lorsqu'on entendit dans cette chambre un grand bruit suivi de deux détonations d'arme à feu : le jeune homme s'était brûlé la cervelle d'un coup de revolver après avoir tiré sur sa compagne, qu'on retrouva respirant encore, mais si dangereusement blessée qu'on a peu d'espoir de la sauver. On ignore les causes de ce drame.

— A propos de la polémique à laquelle donnent lieu, dans ce canton, les dernières élections, la *Gazette de Lausanne* relève le fait que les conservateurs tessinois s'intitulent eux-mêmes libéraux conservateurs. Nous attirons sur ce fait l'attention de la *Nouvelle Gazette du Valais*, qui publiait récemment une série d'articles sous ce titre amusant : « Le libéralisme est un péché. » Les conservateurs tessinois MM. Pedrazzini, Magatti, etc., doivent donc être de fort mauvais catholiques aux yeux des rédacteurs de la feuille valaisanne, etc., de son modèle, la *Liberté* de Fribourg, nous permettons-nous d'ajouter.

**Vaud.** — Le tribunal criminel du district d'Aigle, siégeant au château, mardi 1er novembre courant, a condamné à deux ans de réclusion et aux frais le nommé Moret, reconnu coupable d'être l'auteur de l'incendie de Villy. La femme de Moret, qui avait été accusée comme complice, a été libérée. Les prévenus étaient défendus par MM. les avocats Cossy et Gaudard. Un public très nombreux occupait les tribunes.

**Neuchâtel.** — Le Grand Conseil de Neuchâtel a accepté avec reconnaissance une donation offerte par Mlles Favarger à l'Ecole d'agriculture, voté un crédit de 75,000 fr. en faveur de cette école et une subvention de 70,000 à la municipalité de Neuchâtel pour son port.

— L'eau des Gorges de l'Areuse est arrivée, 7 novembre à la Chaux-de-Fonds. Le succès de l'entreprise paraît complet. Cet évènement, dont l'importance est considérable pour le développement de la grande cité montagnarde, a été célébré par 25 salves d'artillerie, et l'on nous dit qu'aujourd'hui tous les édifices publics sont pavoisés.

**Genève.** — La liste radicale-libérale pour l'élection du Conseil d'Etat est faite; elle a été définitivement votée dans la séance de samedi du comité électoral. Voici les sept noms que ce parti présente : MM. A. Carteret, conseiller d'Etat ; A. Gavard, conseiller d'Etat; M. Vautier, conseiller d'Etat; M. Fleutet, conseiller administratif; E. Klein, premier vice-président du Grand Conseil; G. Ador, conseiller d'Etat; A. Dunant, conseiller d'Etat; ces deux derniers appartiennent au parti conservateur.

## Nouvelles étrangères.

**France.** — M. Wilson, gendre de M. Grévy, avait été accusé de se servir de la griffe du président de la République pour expédier ses lettres en franchise. M. Wilson a reconnu l'exactitude de cette accusation et il vient d'adresser 40,000 fr. au ministre des finances. Voici comment M. Wilson dit avoir fixé ce chiffre de 40,000 fr. : Il calcule qu'habitant l'Elysée depuis six ans, il a pu, en moyenne, expédier cent lettres par jour, représentant en un an, pour 5475 fr. de timbres, et, en six ans, pour 32 850 fr., et il a versé 40,000fr. pour faire la somme ronde.

En outre, M. Wilson a quitté l'Elysée.

Une enquête a été ordonnée par la Chambre.

— On écrit de Saint-Lys (Haute-Garonne) qu'une fille Anouith a commis un horrible infanticide. Cette mère dénaturée a tué et coupé en morceaux son enfant qu'elle a ensuite fait manger par un cochon. Elle a été écrouée à la maison d'arrêt.

— Le *Progrès libéral* de Toulouse raconte un incident émouvant qui a marqué la semaine dernière le passage du train de marchandises N° 1503, entre Labarthe-Inard et Saint-Marthory. Au moment où la femme Vinsonneau, garde-barrière, allait fermer la barrière, elle aperçut son plus jeune enfant, âgé de trois ans, qui avait le genou droit engagé entre le rail et le contre-rail; elle se précipita pour le dégager, mais elle ne put réussir. Affolée, car le train n'était plus qu'à 200 mètres, elle abandonna l'enfant à un sieur Bonzom, qui se trouvait là, en le priant de le secourir pendant qu'elle allait à la rencontre du train faire les signaux d'arrêt. A la vue des signaux, le mécanicien renversa la vapeur et siffla aux freins, mais il ne put parvenir à arrêter le train qu'à vingt-cinq mètres au-dessus du passage à niveau.

Bonzom, malgré ses efforts, n'avait pu dégager l'enfant qui fut enlevé par le chasse-pierre et projeté à cinq mètres en dehors de la voie. Par un heureux hasard, il n'a reçu que des blessures sans gravité.

— L'église de Balan (Ain), s'est écroulée pendant la messe. Il y a eu plusieurs blessés, dont deux grièvement.

— A la séance de l'Académie des sciences du 30 octobre dernier. M. de Lesseps a annoncé que le canal de Panama serait ouvert le 3 février 1890. Il a ajouté que les travaux ne seront pas entièrement terminés, mais que le passage sera ouvert de façon à permettre d'opérer le transit de vingt navires par jour. Suivant M. de Lesseps, ce transit réduit doit assurer de 90 à cent millions de recettes annuelles.

**Italie.** — Quatre paquebots, portant une brigade et 6500 tonnes d'approvisionnements sont partis pour la mer Rouge aux acclamations d'une foule immense.

**Turqui.** — Sur l'initiative personnelle du sultan, une circulaire a été envoyée aux valis des provinces, leur enjoignant de prendre les mesures les plus énergiques contre le brigandage. Ils devront également surveiller les tribunaux, réorganiser la police et la gendarmerie et destituer tout fonctionnaire convaincu d'incapacité. Les valis seront rendus personnellement responsables de toute plainte fondée portée contre leurs subordonnés.

**Autriche-Hongrie.** — L'autorité est brusquement intervenue dans le pays des vignobles hongrois de Sirmia, pour faire une enquête relative à la disparition d'un certain nombre de jeunes maris. En ces derniers temps on avait été étonné de voir mourir les uns après les autres un grand nombre de jeunes maris, l'autorité s'émut et on paraît être certain qu'ils ont été empoisonnés par leurs femmes, qui voulaient disposer de l'avoir. On aurait pu constater que dans beaucoup de cas les femmes en se mariant songaient déjà à se débarrasser de leurs maris. On a arrêté sept eunes veuves dans le village de Bingula, elles ont été remises aux autorités d'Erdewick. On a aussi arrêté une vieille femme nommée Baba Renduscha, qui vendait le poison aux femmes désireuses de se débarrasser de leur mari. L'enquête s'étend dans tout le pays ; dans 18 villages 87 femmes ont été arrêtées, on évalue à 250 le nombre des cas de décès suspects.

L'affaire produit une grande émotion dans le pays, et dans maint village la gendarmerie a dû protéger les femmes arrêtées contre la foule qui voulait les massacrer.

**Allemagne.** — L'anarchiste Most envoie en Allemagne une brochure invitant les troupes à se révolter dans le cas d'une guerre franco-allemande. La même brochure, traduite en français, serait envoyée en France.

— Un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant viennent de s'embarquer pour la Chine. Ce sont les premiers officiers allemands qui partent pour le Céleste Empire. D'autres viendront. Ils sont engagés par le gouvernement chinois en qualité d'instructeurs militaires.

**Angleterre.** — Un meeting nationaliste a eu lieu à Castlerea. M. Dillon a prononcé un discours violent préconisant la continuation de la résistance et promettant de venger O'Brien. Aucun désordre.

— Un nouvel ouragan des plus violents s'est déchaîné le 1er novembre sur l'Angleterre.

Des dépêches venues de toutes les parties du royaume, particulièrement de l'Irlande, et des côtes de la Manche et de l'ouest, signalent de grands dégâts et parlent de plusieures victimes.

Des communications télégraphiques sont coupées en plus d'un point.

Le chemin de fer entre Parkstone et Poole a été emporté par les vagues. Tous les trains et les vapeurs partent avec de grands retards.

Des dépêches des ports annoncent de nombreux naufrages.

A Liverpool, la Mersey a presque débordé et les vagues ont causé de grands dégâts sur les quais.

Dans presque toutes les villes du centre de l'Angleterre, les cheminées se sont abattues dans les rues. Il y a eu plusieurs personnes tuées.

Les fleuves et les ruisseaux montent ; on craint de fortes inondations.

## CANTON DE FRIBOURG

**Grand Conseil.** — Le Grand Conseil est entré mardi matin, à 10 heures, en session ordinaire d'automne.

L'assemblée a procédé à la vérification des élections partielles de la Gruyère qui ont eu lieu, en remplacement de MM. Romanens et Bapst, décédés, et l'élection du Lac, en remplacement de M. Wuillemin.

Une commission spéciale, composée de MM. Heimo (Sarine), Spicher (Singine), Noyer (Lac), Rey (Broye), Monard (Veveyse), Moret (Gruyère), Ducrest (Glâne), a conclu à la validation de ces élections. Aucune opposition. MM. Hubert Philipona, Théraulaz-Allaman et Mæder sont donc validés.

Lecture est donnée de divers messages du Conseil d'Etat.

---

mon homme. Je finis par mettre la main dessus. Nous retournons rue de Grenelle et j'en sors bientôt, avec une lettre du cabinet du ministre qui doit m'ouvrir toutes les boîtes aux lettres du territoire de la république.

» Seulement, quand j'arrive rue de Marignan, il était cinq heures quarante minutes et je vois un fourgon qui partait pour le bureau central des Tuileries. Ma lettre était dans le fourgon, naturellement.

» Je dis à mon fiacre de suivre le caisson ministériel. Nous arrivons aux Tuileries. Je montre mon papier. On me répond très poliment :

» — Monsieur, nous avons trois quarts d'heure pour trier deux ou trois cent mille lettres qui partent pour tous les pays du monde. Vous comprenez facilement qu'il est impossible de retrouver la vôtre dans cette bagarre. Il ne vous reste qu'un seul moyen, c'est de vous adresser au bureau ambulant, à la gare de Lyon. Là, ce sera possible et, puisque vous avez un ordre du ministre, cela se fera.

» Je remonte dans mon fiacre qui me dépose boulevard Mazas, et bientôt j'arrive au pied des deux maisons roulantes que nous regardions tout à l'heure. D'abord, on veut m'envoyer au diable ; mais j'insiste, je montre mon papier. Alors le chef, croyant sans doute que je suis un agent de la police secrète, lancé sur quelque piste, me dit :

» — Eh bien, monsieur, montez. Nous tâcherons d'arranger cela en route. Mais, pour le moment, je ne puis vous écouter davantage.

» Je monte dans le wagon, déjà à moitié plein de sacs, et cela ne faisait que commencer. Il en arrivait de tous les côtés, par douzaines, des administrations, des journaux, des autres gares. Il fallait parfois deux hommes pour soulever un de ces sacs. Le fourgon d'allège était comble déjà et le wagon-poste proprement dit commençait à se remplir jusqu'au plafond. Les cinq employés et moi ne savions plus où nous réfugier. Et il fallait retrouver une lettre là-dedans ! J'étais prêt à perdre courage, mais il n'y avait pas à dire, si la comtesse recevait la lettre destinée à Louise, mon affaire était réglée. Or, j'étais très amoureux, et il s'agissait pour moi d'un superbe mariage.

» Enfin, les sacs cessèrent d'arriver. Il était temps ! je m'étais blotti dans un coin où j'étouffais, entre d'énormes poches de cuir couvertes de toutes les crasses de l'Europe, ne voyant rien que les lampes du plafond et des casiers innombrables. Tout d'un coup, je sentis que nous roulions, nous étions partis. Alors, le chef de la brigade ambulante me demanda ce que je voulais. J'expliquai qu'il s'agissait de rentrer en possession d'une lettre adressée *au château de Beillans, par Barjols, Var.*

» En ce cas, monsieur, c'est un « passe-Lyon ». Nous nous en occuperons seulement après Dijon. D'ici là, vous ne pouvez qu'attendre.

» J'attendis, assis sur un sac qui devait contenir des boîtes d'échantillons en bois, à en juger par la nature pénétrante des contacts. Les cinq employés, debout, travaillaient avec rage. Cela sentait l'encre d'imprimerie, le tabac, la cire fondue, le cuir mouillé « et une autre odeur encore », comme aurait dit Flaubert, car quelques-uns de ces messieurs avaient ôté leurs bottines, qu'ils avaient remplacées par des pantoufles, pour être plus à l'aise.

(*La fin au prochain numéro.*)

La séance du 9 novembre a été consacrée d'abord à la ratification de divers comptes soumis à l'examen de la commission d'économie publique.

L'assemblée accorde son approbation aux comptes de la police sanitaire, de la caisse d'assurance sur le bétail et de la caisse d'assurance de la race chevaline.

Les comptes de la *Bersetia*, de l'hospice cantonal et de l'hospice de Marsens sont également approuvés.

Après le rapport de M. Renevey, le projet de budget du collège St-Michel est adopté.

On aborde ensuite les propositions du conseil d'Etat concernant les subsides pour diverses routes communales.

Le projet de décret accordant à la commune de Montbovon un subside de 10,000 fr. pour la route de l'Hongrin est adopté à l'unanimité.

M. *Théraulaz*, directeur des travaux publics, expose que le couvent de la Valsainte a construit une fort belle route reliant le village de Cerniat (à partir de l'église) au monastère des Chartreux, que cette route entreprise d'entente avec la commune de Cerniat a coûté environ 80,000 francs. Le gouvernement propose d'allouer à la commune de Cerniat un subside de 20,000 francs, dont 8,000 seront versés au couvent de la Valsainte et dont le solde servira à payer les terrains cédés par le commune.

Le décret est adopté à l'unanimité.

On rapporte ensuite sur le projet de décret allouant un subside de 1,200 fr. à la commune d'Hauteville pour correction de la route du Ruz. Le subside est accordé à l'unanimité.

Adopté aussi le projet de décret allouant un subside de 2,700 fr. à la commune de Chavannes-sur-Orsonnens, pour correction de la Pilloudaz.

L'ordre du jour appelle ensuite l'examen du projet de loi concernant l'exercice de la profession de maréchal-ferrant.

L'entrée en matière est votée sans opposition.

Lecture est donnée d'une pétition de la commune de Vaulruz réclamant la suppression de deux pintes. Renvoyée au conseil d'Etat.

Jeudi matin, M. le député Berset, président du tribunal, a demandé au conseil d'Etat où en était l'affaire de la conversion partielle de la dette publique. En l'absence du directeur des finances, M. Théraulaz a répondu qu'une convention provisoire venait d'être passée par la direction des Finances, mais que le Conseil d'Etat n'avait encore pu prendre de décision.

Le projet de conversion sera soumis samedi au Grand Conseil.

La haute assemblée n'offre du reste aucun intérêt. Les discussions y sont insignifiantes et puériles. Tout y est morne et aplati. On sent du premier coup que la salle est faite de gens sans volonté et indépendance qui ne sont là que pour s'incliner.

Au lieu de ses quatre-vingts députés, le N° 13 y alignerait quatre-vingts têtes de pipes que ce serait le même aspect et le même résultat.

---

Le comité de la Société de secours mutuels de la ville de Fribourg vient de déposer une plainte pénale contre la *Liberté* à la suite de la mention, faite par ce journal, de bulletins de vote radicaux envoyés aux membres de la dite société par le comité.

## GRUYÈRE

### Encore l'exposition de Neuchâtel.

Nos éleveurs gruyériens n'ont pas été satisfaits, à l'exposition de Neuchâtel, du jury pour la race tachetée. Le *Confédéré* s'est fait le porte-voix de leurs plaintes et cet organe a touché tellement juste qu'en vue d'une plainte déposée par un des membres du jury tous les exposants gruyériens se sont déclarés solidaires avec le correspondant du *Confédéré*.

Mais ce n'est pas seulement dans la Gruyère qu'on se plaint de la manière de procéder du jury pour la race tachetée; ces plaintes sont générales. Voici, entre autres, les impressions que publie un Vaudois dans la *Gazette de Lausanne* :

« Qu'avons-nous fait, Vaudois, avec notre bétail, au concours de Neuchâtel?

» Pas grand'chose.

» Notre canton — on l'a ressassé — possède une macédoine de races, raison qui a fait refuser impitoyablement par la *Vorschaukommission* tout ce que nous avions de mieux; et ce même jury ayant été versé dans celui de l'exposition, il ne pouvait se déjuger, et les prétendus signes de pureté de la race tachetée rouge, dite du Simmenthal (lisez bernoise) ont prévalu.

» Qu'en est-il maintenant de cette race, telle qu'on l'a vue couronnée de lauriers à Neuchâtel? Belle tête, beau port, belle ligne de reins, et c'est tout; — j'allais dire belles clochettes, mais il est vrai que cela se démonte. Par contre, grosses cornes à mauvaise direction, généralement parées, râpées et passées à l'huile; garrot étroit; épaules peu musclées, croupe généralement étroite et toujours coupée; origine basse et attache de la queue absolument défectueuse; culottes nulles. Je ne parlerai pas de la tétine : il n'y en a plus. Quant aux jambes, il y en a, en revanche, et de longues comme à un grenadier, avec des aplombs rappelant ceux des bassets anglais.

» Qu'est devenue la bonne trapue à large museau, à membres solides, à opulente tétine, qui, malgré quelques taches noires aux oreilles ou au mufle, était une vache de lutte contre les frimas des montagnes et de bonne rente à l'écurie?

» A force d'affiner, on a appointi le museau, développé les cornes, pâli la couleur, allongé les jambes, dégarni et découvert l'endroit... où s'applique la tournure, et on a oublié la tétine. Ces vaches brunes ou « griottes » sont devenues froment rouge, puis froment blanc, beurre frais, et finiront par l'albinos, tombant ainsi dans l'excès signalé par M. Bieler au *Bulletin* : « Faut de la finesse, mais pas trop n'en faut; l'excès en tout est un mal. »

» Les fribourgeoises noires et blanches, non classées et rebutées, valaient mieux au point de vue de la rusticité, du poids, du muscle, de l'ampleur de la poitrine, des signes laitiers et de l'harmonie des formes. Chez elles, tout était « nature » et ne sentait pas la préparation au concours. A voir la Simmenthal équarrie comme une pièce de charpente et la fribourgeoise ronde et musclée, il semblait que la première était en pantalon collant et la seconde en pantalon à la hussarde.

» Pourquoi cette exclusion incompréhensible?

» Le jury avait une tâche pénible, il est vrai, mais qui était singulièrement facilitée par le catalogue imprimé, indiquant, pour chaque sujet, les nom, domicile, profession, emploi ou grade du propriétaire. Impossible de ne pas reconnaître ses amis, ses voisins, ses parents, ses combourgeois et peut-être ses associés. L'esprit de cantonalisme et celui de clocher ne sont pas étrangers à cette distribution de plaques de fonte; cela s'appelle, je crois : « Passe-moi la manne, je te passerai le séné. » — Autrement on ne s'explique pas ces séries de primes dans la même écurie; car dix vaches, toutes choisies, représentent une écurie énorme qui n'existe ni dans le haut, ni dans le bas Simmenthal : elles sont alors ou bien achetées ou bien prêtées pour la circonstance. Il faut de plus être certain des exigences du jury pour arriver à se faire pareillement dorer sur tranche.

» On peut admettre que, la race Simmenthal étant une race suisse connue à l'étranger, il convient d'encourager sa fabrication, mais cependant pas au détriment de la race fribourgeoise qui a aussi bien qu'elle sa raison d'être. Je crois que le moment serait venu de séparer de nouveau ces deux sous-races dans les futurs concours, comme on l'a fait pour les races brunes de Conches et des Grisons qu'on a réussi à faire entrer dans la catégorie du bétail de montagne, alors que ce ne sont que des sujets de même souche, en retard pour l'amélioration ou l'alimentation.

» Si, depuis les essais faits en 1856 pour les croisements Durham, on y a trouvé avantage et bénéfice, pourquoi ne pas continuer et ne pas les stimuler? La race tachetée rouge affinée, raffinée et consanguinée, en est arrivée au commencement de la dégénérescence et elle ferait bien de rafraîchir son sang avec les reproducteurs des races rebutées à Neuchâtel. La race bovine tachetée rouge subira le sort du cheval Erlenbach qui a eu ses époques de gloire, mais qui a fini par se « cuire dans son jus » par suite d'une sélection mal comprise.

» Sans vouloir entonner le refrain : « Il n'y en a » point comme nous », je me plais à reconnaître que les concours vaudois contribuent plus à l'amélioration que ces grandes exhibitions nationales où l'on est surtout gorgé de discours. L'impartialité règne en maître dans les concours vaudois, tant au point de vue du choix des experts que de la lutte entre les races différentes; et puis on défend d'y râper les cornes et l'on ne prime pas, comme à Neuchâtel, les vaches opérées de queues en trompette.

» Un mot pris au passage dans une conversation entre exposant et expert du Simmenthal m'en a dit plus que toute une conversation. Le premier reprochait au second de ne pas lui avoir primé un jeune taureau, et le second de répondre : *Die Welsche hand 'ne nüt welle.*

» Oui, c'était une comédie que ces primes décernées à la race tachetée suisse au concours de Neuchâtel. X. »

---

En réponse à la correspondance du dernier numéro, signé : —r., on nous adresse la lettre suivante :

A la Rédaction de *la Gruyère*.

Monsieur le rédacteur,

Vous avez admis dans les colonnes de votre dernier numéro une réclamation au sujet du prix auquel les bouchers de Bulle vendent la viande. Cette réclamation, monsieur le rédacteur, arrive un peu tard, vous auriez pu vous en assurer vous-même, et elle a l'inconvénient d'être incomplète.

Incomplète, en effet, car elle parle du prix de la viande à Soleure, alors qu'il s'agit du prix de Bulle, et elle ne cite pas un seul chiffre des prix de Bulle.

Ensuite, elle arrive trop tard, car elle a été devancée par les bouchers eux-mêmes qui, il y a quinze jours, ont pris l'initiative de baisser leurs prix. Une réclamation concernant des chiffres n'a de valeur que pour autant qu'elle présente des chiffres et qu'elle n'arrive pas trop tard.

Ceci dit, nous renvoyons le réclamant au *Journal de Genève* du 8 courant, qui renferme une réponse des bouchers de Genève à une réclamation semblable à celle de *la Gruyère*. Le réclamant de *la Gruyère* y trouvera les prix actuels de Genève, baisse faite (60 à 70 cent. pour le bœuf, la surtaxe de 2 ½ cent. résultant de l'octroi non comprise). Or, ces prix dépassent ceux de Bulle; et pourtant Genève passe pour être une des villes de Suisse où la vie est à meilleur marché. Quant à la qualité, nous ne pensons pas que nul ne puisse se plaindre de la viande des bouchers de Bulle. Si nous devions entendre la moindre plainte à ce sujet, nous renverrions le réclamant à comparer notre marchandise avec celle qui est colportée par les débitants clandestins, que l'absence d'un règlement local autorise à vendre à domicile une viande qui n'a subi aucun contrôle.

Le réclamant de *la Gruyère* pourrait-il répondre de la qualité de toute la viande qui se débite à Soleure, et de la durée du prix qu'il nous cite?

Reste l'éventualité de l'établissement d'une boucherie économique. C'est là que nous attendons la concurrence, moyennant qu'elle ne soit pas mise au même bénéfice que les débitants clandestins; dans ce dernier cas, les bouchers soussignés sauraient, n'en doutez pas, s'assurer aussi ce bénéfice.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de notre parfaite considération.

Bulle, le 10 novembre 1887.

HAFFEN, LOUISE, Vve.
GAPANY, ALFRED.
SOTTAZ, JULES.

---

Un homme qui peut se féliciter de l'avoir échappé belle, c'est un des frères Vial, de La Tour. Ce jeune homme, occupé à couvrir le clocher de la nouvelle église du Crêt, fit un faux pas et tomba du haut du clocher sur les dalles de l'église. Ses camarades croyaient relever un cadavre; mais pas du tout, le jeune Vial se relève seul, ne s'étant attiré, dans sa chute, que quelques légères contusions à la tête et aux jambes. X.

## AGRICULTURE

Les dernières foires ont été presque nulles. Ainsi à Yverdon, le 25 octobre, à Aigle, le 30, à Morges, le 2 novembre, peu d'acheteurs pour le bétail et les chevaux, peu de transactions. Les prix étaient à la baisse, sauf pour les porcs.

Celle de Bulle, d'hier, a été assez animée, sans pourtant changer beaucoup dans les prix.

***Un bon conseil aux personnes frileuses,***

anémiques, délicates, sujettes au froid des pieds et des mains ou manquant d'appétit, est de faire pendant l'hiver une cure régulière de véritable Cognac ferrugineux Golliez, lequel a été récompensé en 1886 et 1887 par 4 grands diplômes d'honneur à Lyon, Havre, Vincennes, Boulogne-sur-Mer, et 4 médailles or et argent à Paris, Lyon, Toulouse.

14 ans de succès constant et des milliers de certificats attestant sa réelle efficacité.

Eviter soigneusement les contrefaçons en exigeant sur chaque étiquette le nom de ***Fréd. Golliez, Morat,*** et la marque des ***deux palmiers.*** (H-27-X)

Dépôt général : Pharmacie ***Golliez, Morat.***

En vente dans les pharmacies et bonnes drogueries.

---

**ÉTRENNES FRIBOURGEOISES**

*ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES*

**1888**

publiées par L. GRANGIER, professeur.

☛ *En vente à l'imprimerie de ce journal, au prix de 1 fr. l'exemplaire.*

## Vente de bois.

***Vendredi 18 novembre*** 1887, les communes de Botterens et Villarbeney vendront en mises publiques un grand nombre de numéros de bois sapin et foyard, dans les forêts communales, sous de favorables conditions. Rendez-vous des miseurs au domicile de M. le syndic à 8 heures du matin.

Botterens, le 7 novembre 1887.

592] *Le Secrétariat.*

## Coutellerie.

Le soussigné prévient l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il vient d'ouvrir en cette ville un atelier de coutellerie, ancienne maison Rothgeb, du côté des Halles, Bulle.

Il se charge de toutes les réparations concernant son état : aiguisage de couteaux, ciseaux, rasoirs, armes, etc., à des prix modérés.

Il se recommande pour son travail prompt et soigné. [599] ***Jean Gougain*** fils.

**M. Maillard** continue à liquider tous les articles de son commerce à très grand rabais.

***Lingerie, cols, parures, cravates*** pour messieurs de 10 à 30 cent. pièce.

***Lavallières, fichus, gants. Fleurs artificielles, vases d'église*** à fort rabais.

*A REMETTRE EN BLOC* à des conditions avantageuses. Location du magasin avec un bel agencement. [442

**Traitement et guérison des**

## MALADIES

*GUIDE DES MALADES*

Cette brochure sera délivrée gratuitement par la librairie d'A. Niederhæuser, à *Granges* (Soleure) et par l'imprimerie Emile Lenz, à *Bulle* (Fribourg). [587

## Epicerie L. Treyvaud,

BULLE [342

Grand choix de conserves.

## Au moulin de Bulle:

**Echange de grains**

**et moutures diverses à façon.**

***Bourre d'épeautre.***

434] Prix modérés.

## CHOCOLAT Suchard

SUPÉRIORITÉ INCONTESTÉE, PRIX MODÉRÉ SE TROUVE PARTOUT

J'offre au comptant des

## tourteaux de sésame,

garantis de première qualité, absolument exempts de cheveux, par parties prises ici, par wagons complets franco à chaque station de chemin de fer.

**Joh. Sommer,**

*Commerce d'épicerie*, Kornhausplatz 13,

595] (H4281Y) ***Berne.***

## Etrennes fribourgeoises

**et almanachs divers**

chez [579

***Ch. MOREL,*** libraire-papetier.

*Dimanche 20 novembre :*

**Cassée à l'auberge du Tirage**

à *BULLE*

**Bonne musique et danse.**

Invitation cordiale.

578] Martin Morand, tenancier.

*Dimanche 13 novembre 1887 :*

## Cassée

**à l'auberge de la Croix-Blanche,**

à ***Vuadens.***

596] Veuve Henri Bays.

*Dimanche 20 novembre :*

## CASSÉE

***à la pinte de l'UNION, à Marsens.***

Bonne réception. [582

## Un beau verrat,

pure race du pays et de couleur jaune, est à la disposition des éleveurs chez Uldry, route de Morlon, à Bulle. [583

# LE CACAO VAN HOUTEN

le **meilleur** et le

**plus avantageux.**

**½ kilogramme suffit pour 100 tasses de chocolat.**

Se vend à *BULLE* chez Mme Vve ***Remy***, confiserie ; à *ROMONT* chez M. ***Widmer-Mettler***, négociant. [531

## Guérisons

**de Bremicker, méd. prat., Glaris.**

Les sousignés se font un devoir d'attester à M. Bremicker, méd. prat., à Glaris, la guérison complète, obtenue par lui dans les maladies suivantes :

*Catarrhe intestinal, diarrhées douloureuses*, maux de ventre, flatuosités, épuisement. Jos. Iten, Unterægeri.

*Taches de rousseur*, dès l'âge tendre. K. Lang, Rorschach.

*Dartres démangeantes*, depuis 20 ans. J. Illi, Langnau.

*Goutte, rhumatisme* très violent, depuis 30 ans. K. Fritschi, Oberteufen.

*Eruptions au visage, boutons, tannes.* C. Entenmann, Cannstatt.

*Catarrhe de la vessie*, écoulements sanguinolents. A. Wymann, Heimiswyl.

*Maux de tête, douleurs faciales* depuis 15 ans ; faiblesse ; âge 77 ans. J.-Marg. Abplanalp, Innertkirchen.

*Affection pulmonaire, maladie tuberculeuse* accompagnée de toux, d'expectoration, d'étouffements, de faiblesse. Fritz Moser, Maikirch près d'Aarberg.

*Rhumatisme violent*, depuis 6 ans. X. Egger, Walzenhausen.

*Maladie de l'estomac et des intestins*, selles sanguinolentes, maux de ventre, flatuosités, maux de tête et d'oreilles, haleine forte. E. Kern, Rorbas.

*Nez rouge, bourgeons, éruptions au visage.* J.-A. Buler, Einsiedeln.

*Chute des cheveux*, depuis longtemps. M. et Mme Stœckli, Thonne.

*Dartres démangeantes* sur tout le corps. P. Klausen, Brigerberg près Brigue.

*Goutte*, érésipélateux, enflure, douleurs épouvantables. J. Oswald, Oberuzwyl.

*Incontinence d'urine, atonie de la vessie.* R. Rychiger, Schwæbris.

*Pâles couleurs, anémie*, migraines, *névralgies*, abattement, mauvaise mine, crampes d'estomac, flatuosités, mélancolie ; *chute de cheveux, éruptions au visage, boutons* et *tannes.* Cécile Bourquin, Chaux-de-Fonds.

*Ulcères aux pieds, dartres démangeantes* depuis 4 ans ; âgé de 65 ans ; j'avais consulté 7 autres médecins sans aucun effet et employé divers remèdes vantés dans les journaux. U. Gut, Waugen près Dübendorf.

*Douleurs à la hanche* (goutte sciatique), *rhumatisme* depuis 7 ans ; incapable de travailler. B. Vetsch, Salez.

*Maladies des yeux*, faiblesse des yeux, inflammation. A. Gloor, Aathal.

*Goître*, tumeur, asthme depuis 10 ans. J.-J. Buhler, Oberhelfenswil.

*Ver solitaire avec la tête* en deux heures. H. Grasser, Davos.

Succès garanti en tout cas curable ! Moitié des frais payable, sur désir, après la guérison ! Aucun dérangement professionnel ! Traitement par correspondance !

La publication des certificats n'aura lieu qu'avec la permission absolue du reconvalescent ; en tout autre cas, *la pleine discrétion* est assurée. [591

**Confiserie et boulangerie**

**Emile BERTHOUD**

*à BULLE*

Chaque dimanche, un beau choix de

**bonbons fins,**

**meringues garnies et choux à la crême.**

Il exécutera à la satisfaction de ses clients toutes les commandes qui lui seront prescrites, telles que : ***vacherins*** et ***vacherins aux vermicelles, gâteaux*** au ***moka, crêmes diverses*** et ***dames-blanches,*** pièces montées en ***nougat, macarons*** et ***biscuits.*** [584

**Manufacture de sacs et cornets en papier**

## F. ANTHONIOZ

***FRIBOURG***

*Maison fondée en 1869.*

**Diplôme à l'exposition de Zurich 1883**

pour ses produits supérieurs.

## DÉPOT GÉNÉRAL

***de tous les genres de sacs en papier***

**à l'épicerie Ls TREYVAUD,**

*Succ. de P. Michel, à BULLE*

**PAPIERS EN GROS**

Impression de raisons de commerce sur les sacs, cornets, enveloppes, factures. [436

N. B. Ne pas confondre avec l'*Industrielle.*

## J. HERMANN, à Marbach

(canton de Lucerne),

envoie *franco* contre remboursement, mais pas au-dessous de 7 livres (3 ½ kg.) :

**Bonnes plumes de lit neuves**

à 75 c., 1 fr. 50, 1 fr. 70, 2 fr., 2 fr. 20, 2 fr. 70, 3 fr., 3 fr. 50.

**Duvet tout blanc**

à 4 fr., 4 fr. 50, 5 fr. 50, 6 à 9 fr. la livre.

Je rends particulièrement attentif sur le ***duvet blanc*** de canard à 2 fr. 20 la livre.

Ce qui ne convient pas est échangé très volontiers. [526

## LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le *second jeudi après la foire*, sur la place du Tilleul, à *BULLE.*

Se recommande

**A. Raggenbass,** fabt de limes,

*successeur de Ph. Guidi,*

463] 261, rue de Morat, Fribourg.

La Filature

de **CHANVRE** et de **LIN**

DE

## HENRI STRICKLER

à ***Hængg*** près Zurich, se charge de *broyer* et de *filer* à façon, à des prix réduits, du *chanvre*, du *lin* et des *étoupes*, de *lessiver* et de *tisser* le fil et de *blanchir* la *toile*, garantissant un filage et un tissage supérieurs, renommés depuis plus de 30 ans.

Adresser la filasse à la station d'***Altstetten*** près Zurich.

***SEUL DIPLOME POUR LA BONNE FABRICATION*** de gros numéros de ***fil à tisser*** et de ***fil pour cordonniers*** à l'exposition nationale suisse à *Zurich.* (OF6153) [570

## Maladies d'estomac.

Langueur d'estomac. Dérangement des fonctions digestives ; inappétence ; éructation ; vomissement ; flatuosités ; crampes d'estomac. Haleine forte. Affections du canal intestinal. Mal de ventre. Diarrhée. Constipation. Affections verminenses. **Ver solitaire.** Hémorroïdes. Affections des poumons, du larynx et du cœur. Epilepsie. Maladies d'oreilles. Traitement aussi par correspondance. Remèdes inoffensifs.

**Brémicker, méd. prat., Glaris (Suisse).**

Succès garanti dans tout cas curable. Moitié des frais payable, sur désir, seulement après guérison. [354

**On prêterait** sur bonne hypothèque une somme de 3000 fr.

S'adresser à Louis Gaudard, à Hauteville. [593

On peut obtenir *gratis* et franco, par la librairie de J. Wirz, à *Grueningen*, la brochure :

## Les hernies

*du bas-ventre et leur guérison, un conseiller pour les hernieux.* [588

## Phosphate Thomas

(17 à 20 % d'acide phosphorique).

Quelques agriculteurs du pays s'étant mis d'accord pour faire arriver à Bulle un vagon complet, 10,000 kg., de Phosphates Thomas, admettraient encore cinq à six participants à leur commission.

Engrais excellent pour vieilles prairies, terres acides d'alentour de chalets *(djitho)*, etc. Prix : 5 fr. 60 à 6 fr. les 100 kg. ou double quintal.

S'inscrire chez l'avocat Morard, à Bulle, jusqu'au 19 novembre. [602

## Vin rouge du Valais.

Mme veuve CHARRIÈRE, café National, à Bulle, s'est procurée du ***vrai vin rouge du Valais***, garanti pur produit du raisin, qu'elle débitera, dès la semaine prochaine, aux prix ordinaires.

Elle se recommande, à cette occasion, à sa bonne clientèle pour la continuation de la confiance qu'elle lui a toujours témoignée. [604

## Changement de domicile.

La soussignée avise son honorable clientèle de la ville et de la campagne qu'elle a transféré son domicile dans la maison de Mme Vve Genoud, Grand'rue, près de la boulangerie Glasson.

601] **Justine GEX,** *sage-femme.*

## Plus de cheveux gris

par le ***Brown's Capillarine*** à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de ***NATTES*** toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez **Aimé MARGOT,** *coiffeur-parfumeur*, maison de Mme Placide Moura, à *Bulle.* [605

**On demande** un ***vacher*** soigneux, rangé et connaissant bien le bétail. — S'adresser au journal. [603

*Dimanche 27 novembre :*

**Cassée et danse**

**aux bains de Montbarry.**

Invitation cordiale.

606] Isidore Seydoux.

**A vendre :** A consommer sur place, 5000 pieds de ***foin*** et ***regain***, chez Louis Gaudard, à Hauteville.

Le même vendra, pour cause de changement de domicile, un bon ***chien de garde*** de grande taille. [594

**Perdu :** Du Bry à la Cantine, lundi passé, une ***montre***, cylindre, à 15 rubis, avec chaîne.

L'honorable personne qui pourrait l'avoir trouvée est priée de la rendre contre bonne récompense à la Cantine, à Avry-devant-Pont. [598

**A louer :** Une belle ***CHAMBRE*** meublée ou non, bien exposée au soleil.

S'adresser au bureau du journal. [597

## A vendre :

Un beau ***domaine,*** situé dans la Basse-Gruyère, de la contenance de 8 poses, dont 7 poses en pré, d'excellent terrain, et 1 pose en bois.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [600

## Ivrognerie.

Les suivants certifient la guérison de malades obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs de l'**Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie de Glaris** (Suisse) : N. de Moos, Hirzel ; A. Volkart, Bulach ; F. Domini Walther, Courchapois ; G. Krähenbuhl, Weid p. Schönenwerd ; Fr. Tschanz, Röthenbach (Berne) ; Mme Simmendingen, inst., Ringingen.

Garantie ! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratis. Adresser : *A l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris.* [589

**On demande** pour Nouvel-An : Un ***apprenti-maréchal.*** Conditions favorables.

S'adresser au bureau du journal. [581

**A louer :** Au centre de la ville de Bulle, ***deux grands locaux,*** pouvant servir de magasins ou de bureaux, l'un pour y entrer de suite et l'autre pour le 1er mai prochain.

S'adresser au notaire Favre, à Bulle. [405

**Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.**